

Pêche & Rivières

La revue d'information de la Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique **Numéro 15 / 2014**

d'Ille-et-Vilaine



À LIRE : BASSIN VERSANT DE LA SEICHE - LE SILURE - LES MIGRATEURS

ALRÉ PÊCHE ET CHASSE

www.leurres-peche.com

- ➔ Une très large gamme de cannes, moulinets, leurres...
- ➔ Pour vous conseiller, des passionnés pratiquants les différentes techniques de pêche
- ➔ Partenaire des plus grandes marques

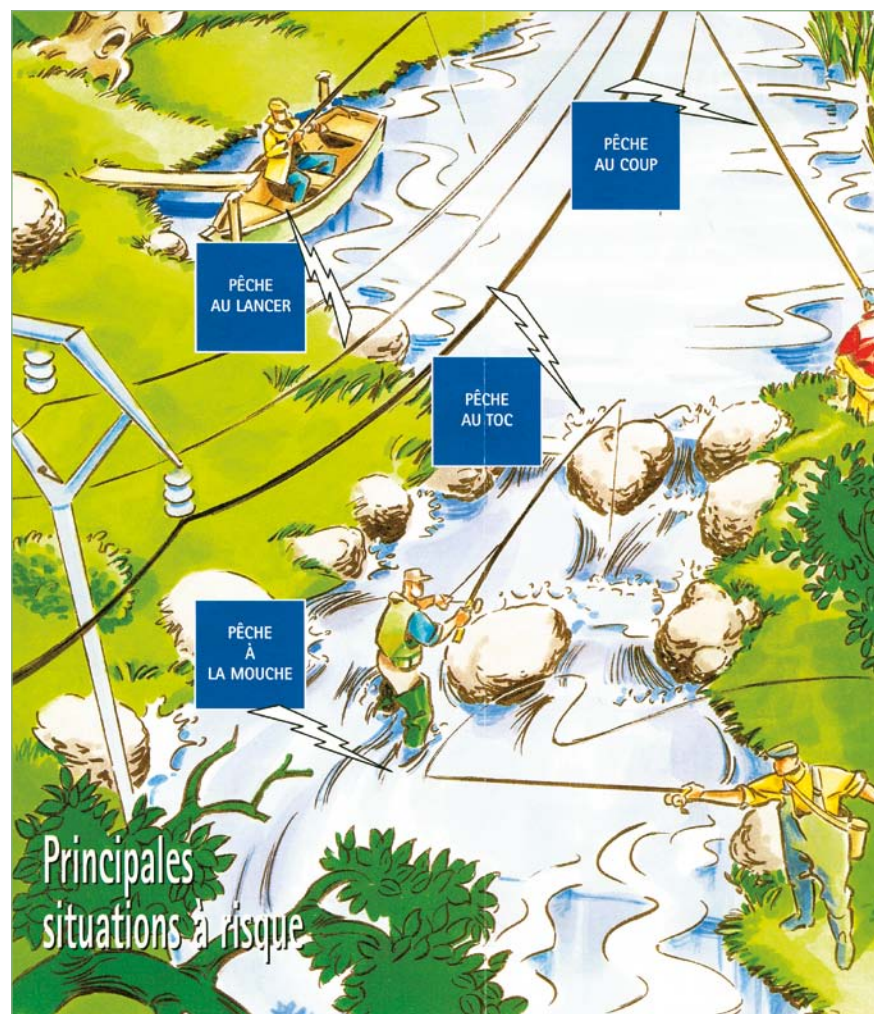
Magasins ouverts
du lundi au samedi
de 9h00 à 12h15
et de 14h15 à 19h00

Rejoignez-nous sur

facebook



ALRÉ PÊCHE ET CHASSE	ALRÉ PÊCHE ET CHASSE	ALRÉ PÊCHE ET CHASSE	ALRÉ PÊCHE ET CHASSE	ALRÉ PÊCHE ET CHASSE	ALRÉ PÊCHE ET CHASSE
ZA Porte Océane 56400 AURAY	ZA Atlantheix 56450 THEIX	1 rue Cdt Mindren 29200 BREST	26, avenue Ty Douar 29000 QUIMPER	8 rue des Petits Champs 35760 ST GREGOIRE	ZI de Villejames 44350 GUERANDE



 **erdf**
ÉLECTRICITÉ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE

Rte
Réseau de transport d'électricité

NE LANCEZ PAS VOTRE LIGNE SOUS LES LIGNES

Parce qu'elles sont longues et conductrices de l'électricité, les cannes à pêche manipulées près des lignes électriques vous exposent à des risques. La proximité d'une canne à pêche et d'une ligne électrique peut sans contact provoquer un arc électrique, appelé amorçage. Vous risquez alors l'électrocution.

Sommaire

Développement du loisir pêche	4-5
Nos quartiers ont la pêche	6
Programme d'animation estival	6
En bref	7
Compétitions	8-9
Bassin versant de la Seiche	10-11
La pêche recrute !	12
Dossier Le silure	13-16
La pêche électrique	17
Restauration des milieux aquatiques	18-19
Les Migrateurs	20-21
La garderie	22-23
Des nouvelles des associations	24-25
Les belles prises !	26

Trouvez les réponses à vos questions :

- › dans le GUIDE PRATIQUE 2014
- › dans le GUIDE des AAPPMA 2011-2015



Pêche et rivières d'Ille-et-Vilaine

Revue éditée par la Fédération d'Ille-et-Vilaine pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques
9, rue Kerautret Botmel - 35000 Rennes
Tel : 02 99 22 81 80 - Fax : 02 99 22 81 81
Courriel : federation.de.peche.35@wanadoo.fr
Site : www.federationpeche.fr/35/

Comité de rédaction : Claude Bouessay, Alfred André, Michel Chatel, Jean Gourdel, Hervé Le Mée, Marie-Claude Sammani, Nathalie Guéné, Gwénaél Artur, Florian Guérineau, Richard Pellerin, Alexandre Le Borgne.

Illustrations, réalisation
et régie publicitaire : www.imagic.info...
Impression : TPI
Prix : 4 euros
Crédits photos : fédération, sauf mentions contraires.
Couverture : © FNPF - L. Madelon

Tirage : 18 000 exemplaires
Dépôt légal : janvier 2014
ISSN : 1953-0455

Tous droits de reproduction réservés à la fédération.
Remerciements à tous ceux qui ont collaboré à ce numéro.



© FNPF

Edito



Vous trouverez dans cette nouvelle revue un échantillon des nombreuses actions réalisées par les structures associatives de la pêche et leurs partenaires.

Notre attention se porte d'abord sur les populations piscicoles. Les différentes actions de restauration des milieux aquatiques - créations de frayères à brochets, travaux de restauration de la continuité écologique, aménagements de cours d'eau... - nous font progresser chaque jour un peu plus dans la réhabilitation des populations de truites, brochets, poissons migrateurs et autres habitants de nos eaux. Un dossier est cette année consacré à l'un de ces habitants, le silure, dont l'expansion actuelle est à l'origine de fortes inquiétudes. Nous espérons ainsi vous faire connaître davantage cette espèce et éclaircir la situation à son sujet.

Notre attention se porte aussi sur les pêcheurs. Le déploiement des gardes pêche, le développement de la pêche en embarcation, la carte de pêche sur internet, les différentes actions de promotion de notre loisir... sont autant de contributions à l'évolution et à l'amélioration de la pratique de la pêche en Ille-et-Vilaine.

Toutes ces actions poursuivent un seul objectif : développer notre loisir. Elles nécessitent cependant un engagement important de notre réseau associatif, et nos structures peinent aujourd'hui à trouver de nouveaux bénévoles. Je lance donc un appel à tous les pêcheurs et vous invite à nous rejoindre et à poursuivre l'aventure avec nous.

Claude Bouessay,
Président de la fédération



© FNPF



© PMC

Développement du loisir pêche



Un schéma national pour développer la pêche de loisir

*Moderniser la pêche associative,
l'adapter aux évolutions de la so-
ciété et aux nouvelles attentes des
pêcheurs, tels sont les objectifs du
Schéma National de Développement
du Loisir Pêche.*

En juin 2010, la Fédération Nationale de la Pêche en France (FNPF) dévoilait son Schéma National de Développement du Loisir Pêche (SNDLP). Ce document d'orientation, issu de 3 années de travail, se base sur un constat sociétal et un diagnostic de la pêche en France pour énoncer les principes et les actions à mettre en œuvre afin de développer et promouvoir la pêche de loisir. Certaines préconisations du SNDLP sont déjà mises en application : la vente de cartes de pêche par internet, l'harmonisation des dates d'ouver-

ture, la carte hebdomadaire... Une réforme de la réglementation pêche a également été engagée en 2013 par la FNPF, avec notamment l'organisation d'une consultation nationale au cours du mois de septembre. Cette réforme, qui vise à simplifier une réglementation actuelle trop complexe et à l'adapter aux nouvelles pratiques et attentes des pêcheurs (mode de pêche autorisés, périodes d'ouverture, tailles légales de capture...), devrait aboutir en 2015.

LE STREETFISHING,
*une pêche moderne et active
qui séduit la nouvelle génération*

Etat des lieux de la pêche en Ile-et-Vilaine

Le SNDLP a vocation à être décliné au niveau de chaque département et fournit un support et un cadre aux fédérations souhaitant travailler au développement de notre loisir. Sous cette impulsion, la Fédération de Pêche d'Ile-et-Vilaine s'est engagée en 2013 dans la rédaction d'un Schéma Départemental de Développement du Loisir Pêche (SDDL). Première phase de ce travail : un diagnostic approfondi de la pêche en Ile-et-Vilaine. Quels sont les différents publics de pêcheurs ? Leurs attentes ? Les potentialités halieutiques du département ? L'offre d'initiation et de formation ? Les conditions d'accès

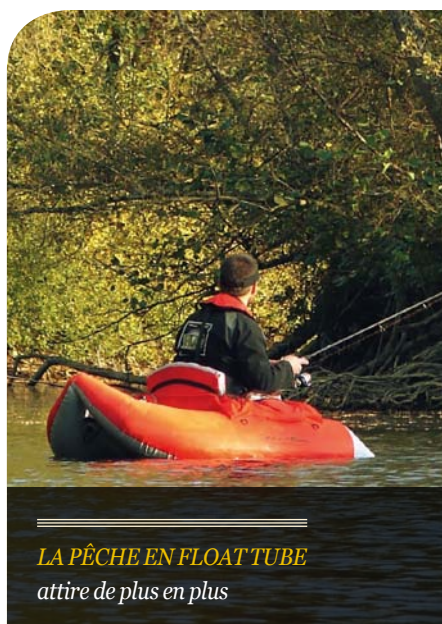


ORGANISER LA FORMATION
de nouveaux pêcheurs, une nécessité



© FNPF

LE BROCHET, *une espèce à fort enjeu
halieutique en Ile-et-Vilaine*



LA PÊCHE EN FLOAT TUBE
attire de plus en plus

LA PÊCHE en embarcation en plein essor

Float tube, kayak, pontoon boat... Le développement des embarcations légères est à l'origine d'un véritable engouement pour la pêche en embarcation et les demandes pour pouvoir pratiquer davantage de plans d'eau sont nombreuses. La réglementation relative à la navigation est cependant indépendante de la réglementation pêche et le droit de pêcher en embarcation est le résultat d'un travail de concertation entre la fédération, les AAPPMA et les propriétaires. Pour répondre à cette demande, un effort a été engagé en 2013 et plusieurs plans d'eau sont devenus accessibles aux embarcations au cours de l'année passée.

La retenue de Haute Vilaine, celle de la Cantache ainsi que les plans d'eau de la fédération au Rheu sont maintenant praticables. La réglementation sur l'étang de Paimpont s'est aussi largement simplifiée, le plan d'eau étant maintenant accessible toute la journée. L'offre de pêche en embarcation en Ile-et-Vilaine peut sembler encore insuffisante, et l'effort doit effectivement se poursuivre sur certaines parties du territoire.

Il est pour cela primordial de respecter les interdictions et de vous renseigner si besoin sur l'autorisation de pêcher ou non en embarcation avant de vous mettre à l'eau. C'est une condition essentielle à la bonne poursuite des discussions..

Les pêcheurs acteurs du changement

La fédération et les AAPPMA ne sont, sauf à de rares exceptions, pas propriétaires des parcours de pêche. La pérennité et le développement de notre loisir passe donc par un comportement exemplaire vis-à-vis des propriétaires et des autres usagers, y compris entre différentes catégories de pêcheurs. Si le réseau associatif doit engager d'importants travaux, vous, pêcheurs, êtes également acteurs de ce changement. Respecter la réglementation, les propriétés privées, partager l'environnement avec les autres usagers... sont des conditions essentielles au développement de notre activité.

LA RÉGION BRETAGNE souhaite valoriser ses voies navigables



© FNPF

La Région Bretagne est propriétaire depuis 2008 du domaine public fluvial (DPF) appartenant auparavant à l'Etat et a tout de suite identifié ce DPF comme étant un atout important pour le développement du tourisme en Bretagne intérieure. La Région a ainsi intégré à son Schéma Régional du Tourisme un important projet de valorisation touristique des voies navigables. Concrètement, il s'agit d'améliorer les services et les équipements pour les différents usagers, locaux et touristes. L'activité pêche a été clairement identifiée comme l'un des leviers du développement touristique de cet espace. Un diagnostic est actuellement en cours afin d'identifier les améliorations à apporter pour favoriser sa pratique : signalisation, accès, mises à l'eau, pontons...



Nos quartiers ont la pêche #3



La manifestation Nos quartiers ont la pêche s'est tenue le samedi 21 septembre sur la Vilaine à Rennes. Le métissage de la pêche et des cultures urbaines a une nouvelle fois séduit le public rennais.

La manifestation avait, pour sa troisième édition, investi l'île de l'écluse du Moulin du Comte, dans le quartier de Cleunay. Si l'événement a un peu évolué, avec un nouveau lieu et de nouvelles activités, la formule est restée la même : un open de street fishing ouvert aux jeunes de 10 à 20 ans et un pôle d'animation autour des cultures urbaines.

17 jeunes s'étaient engagés dans la compétition et ont pêché entre 9h et 16h30 sur les deux secteurs allant de la rocade à la place de Bretagne. Le beau temps, une nouvelle fois au rendez-vous sur cette édition, a

favorisé l'activité des poissons et les pêcheurs ont réalisé de nombreuses prises, beaucoup de petites perches notamment. Au terme de la manche, six pêcheurs avaient engrangé des points (un point par millimètre de poisson maillé capturé) grâce à quelques perches, dont la maille était pour l'occasion fixée à 20 cm, ainsi qu'un joli brochet. Les quatre premiers du classement se sont alors affrontés au lancer sur cible pour rentrer des points supplémentaires. L'open a finalement été remporté par Alexandre Le Goff, avec un brochet de 67 cm, qui est reparti, grâce à ce même poisson, avec le prix du "big fish".

Au centre de la compétition, sur l'île de l'écluse du Moulin du Comte, étaient proposées de nombreuses activités pour toute la famille : initiations à la pêche au coup, à la pêche aux leurres, montage de mouches, démonstrations de pêche en kayak à pédales,

stands d'information sur la pêche en Ille-et-Vilaine, le métier de guide de pêche, simulateur de pêche, graffiti, custom' leurres (personnalisation de leurres à l'aérographe), parkour (l'art du déplacement), châteaueau gonflable, body painting... Le public rennais a répondu présent tout au long de la journée, démontrant une nouvelle fois le succès de cette formule pour la promotion de notre loisir.

Cette manifestation, organisée par Pêche Moderne.Com et le Cercle Paul Bert, en partenariat avec la Fédération de Pêche d'Ille-et-Vilaine et la ville de Rennes, a encore pris un peu plus d'ampleur en 2013. Cette collaboration se consolide au fil des éditions et la manifestation devrait encore évoluer dans les années à venir avec encore plus d'animations, des concerts... Bref, un rendez-vous incontournable pour tout pêcheur contemporain !

Programme d'animation estival



Pour la deuxième année consécutive, la fédération s'est associée à Pêche Moderne.Com pour proposer un programme d'animation estival sur le Pays de Montfort et, cette année, à Rennes.

Pendant toutes les vacances scolaires, des stages de pêche de trois jours ont été proposés aux touristes et vacanciers qui avaient le choix entre deux formules : pêche au coup et pêche aux leurres. L'objectif de ces stages était de former de nou-

veaux pêcheurs et de rendre les participants rapidement autonomes sur la technique choisie. Ces stages étaient aussi l'occasion pour quelques-uns de se perfectionner. Un programme riche a donc été proposé aux stagiaires. Pour les pêcheurs au coup : fabrication d'amorce, technique de sondage et d'aguichage, détection des touches et ferrage... Pour les pêcheurs aux leurres : gestuelle de lancers, montages et nœuds, maniement des poissons nageurs et leurres souples... Ce programme chargé n'a cependant pas effrayé les stagiaires qui ont fait preuve de beaucoup de

concentration et d'application.

Au total, 70 enfants ont suivi ces stages, certains d'entre eux revenant même plusieurs semaines d'affilée, et il y a fort à parier que nous retrouverons vite ces jeunes au bord de l'eau...

Afin que les participants gardent une trace de leur passage et qu'ils puissent se rencontrer et échanger tout en découvrant quelques produits locaux, chaque stage s'est terminé par une remise de diplôme devant l'office de tourisme du pays de Montfort.

1/4 des cartes de pêche vendues en ligne en 2013

Le système de distribution des cartes de pêche par internet est en place depuis maintenant deux ans. L'année 2013 a été consacrée à l'équipement et la formation de plusieurs dépositaires. Seize d'entre eux sont dorénavant équipés, notamment les grands marchands d'articles de pêche du département. Environ 5250 cartes ont été réalisées sur internet en 2013, soit plus du 1/4 des cartes vendues sur l'ensemble de l'Ille-et-Vilaine (toutes cartes confondues). 1/4 d'entre elles ont été délivrées chez les dépositaires, le 1/4 restant acquises directement chez eux par les internautes. La vente en ligne a donc fait un bond en avant en 2013 et continuera à progresser dans les années à venir. Les avantages qui en découlent en matière de gestion sont indéniables, notamment la possibilité de joindre facilement les pêcheurs adhérents (par courriel) en cas de besoin.

Une manche du championnat de France de pêche à la mouche à la Sablonnière



©FNPF

Le réservoir mouche de la Sablonnière à Bonnemain va accueillir du 17 au 18 mai 2014 une manche du championnat de France de pêche à la mouche. Le plan d'eau de 4 ha va recevoir 30 compétiteurs de la deuxième division du championnat réservoirs organisé par la Fédération Française de Pêche à la Mouche et au Lancer (FFPML). Cette journée sera l'occasion de découvrir cette technique de pêche, d'observer de grands compétiteurs ainsi que de s'initier au montage de mouches et à la technique grâce à des animations mises en place par l'AAPPMA la Truite Tamoutaise.



©PNC

Création d'un club de pêche jeunes à Trémelin

Pêche Moderne.Com, récemment installé sur le domaine de Trémelin à Iffendic et seul club affilié GN CARLA en Bretagne, ouvre en 2014 un club jeunes sur le pays de Montfort. Ce club de pêche sportive est ouvert à tous les jeunes à partir de 12 ans. Plusieurs catégories seront créées en fonction de la demande. Les séances auront lieu tous les mercredi après-midi, une semaine sur deux. Les techniques abordées seront la pêche aux leurres sous toutes ses formes (y compris en float tube...) et la pêche de la carpe à la grande canne. Les inscrits auront la possibilité de se perfectionner sur ces deux techniques et, s'ils le souhaitent, intégrer les circuits de compétition. L'acquisition d'une licence n'est donc pas obligatoire. Des partenariats avec plusieurs fabricants et la presse spécialisée permettront aux jeunes de participer à la réalisation d'articles, de vidéos, de tests de produits... Ce club devrait voir le jour courant mars 2014. Plus d'informations sur www.pechemoderne.com.

Mise en place d'un collectif départemental par les carapistes

Les carapistes d'Ille-et-Vilaine ont maintenant leur collectif : la Commission Pêches Spécialisées (CPS) 35. "La CPS 35 a pour objectifs de développer et promouvoir la pêche de la carpe dans le département" explique Christophe Gilet, président de l'association. Elle se compose de neuf membres, venus de différents horizons : quatre représen-

tants des clubs (Breizh Carp Club, Brocéliande Carpe Club, Carpe Fighter et Carpe Aventure 35), un représentant du GR Bretagne, un membre de l'association Alliance Pêche et trois carapistes non affiliés, membres des AAPPMA de Fougères et Dinard. Le collectif fait partie de l'Union Nationale des Carapistes Libres, qui regroupe et coordonne toutes les CPS de France. "La CPS est un groupe de travail qui représente tous les carapistes du département et sert d'interlocuteur à la fédération. Elle a pour objectif d'intégrer progressivement les AAPPMA". Le collectif agit pour le développement des parcours de pêche de la carpe de nuit, les alevinages et le suivi des cheptels. "Deux groupes de volontaires ont également été créés afin de rencontrer les carapistes, en se déplaçant le week-end sur les parcours de nuit afin de les sensibiliser sur le fait que la pêche de demain dépend de leur comportement aujourd'hui". La fédération invite les carapistes à prendre contact avec ce collectif. Plus d'informations sur la page facebook du collectif : www.facebook.com/cps35.

Un nouveau guide de pêche en Ille-et-Vilaine

Une nouvelle structure de guidage et d'animation a vu le jour en Ille-et-Vilaine : Bretagne pêche concept. Aurélien Lagarrosse, guide de pêche diplômé d'Etat, a monté cette structure afin de promouvoir et faire découvrir la pêche des carnassiers aux leurres, que ce soit en bateau, en float tube ou du bord. Il développe en parallèle des sessions de guidage spécifiques sur les pêches du silure : pêche à la bouée et au cassant, pêche aux vifs à la coulée et au fireball, pêche aux vers à la main. Il propose aussi de vous initier à l'utilisation de l'échosondeur. Pour plus d'informations : bretagnepecheconcept@yahoo.fr.



©Aurélien Lagarrosse



LES JEUNES

champions du monde !

Pêche au coup



Une saison 2013 remarquable tant en événements qu'en résultats.

L'équipe de France minimes championne du monde à Redon

Entre 12 et 14 ans et déjà champions du monde ! Tony, Nicolas, Naël, Jason et Clément, les 5 jeunes de l'équipe de France minimes ont remporté le championnat du monde des jeunes de pêche au coup qui s'est déroulé du 27 au 28 juillet 2013 entre Saint-Nicolas de Redon et Rieux. Le jeune Tony Poinsignon, 12 ans, arrive également troisième au classement individuel U14. L'équipe de France Cadets (U17) arrive deuxième de sa catégorie derrière l'Angleterre ; les U23 terminent quant à eux au pied du podium, à la quatrième place. L'excellente

réputation des parcours du pays de Redon, grâce à une grande qualité d'aménagement des rives et de fortes densités piscicoles (le meilleur pêcheur du week-end a sorti 11,8 kg en quatre heures !), a été confortée une nouvelle fois.

Malgré les orages qui ont perturbé la compétition, retardant le départ de la première manche et interrompant la deuxième pendant une petite heure, ce championnat du monde a été un véritable succès. Vingt nations étaient présentes et près de 300 bénévoles mobilisés pour le bon déroulement de cet événement qui a fait rayonner nos parcours dans le monde entier, avec des retombées économiques importantes pour le pays de Redon. Plus d'informations et tous les résultats sur le site dédié à la compétition : <http://chptmondejeunes2013.jimdo.com/>.

Une profusion de titres pour les compétiteurs du CD35

Les compétiteurs d'Ille-et-Vilaine ont à nouveau réalisé en 2013 une saison exceptionnelle. Les nombreux déplacements dans toute la France ont été payants puisque le CD35 termine sa saison

avec pas moins de 3 champions de France et 3 médailles de bronze.

En individuel d'abord : Yann Guégan remporte le championnat de France corporatif 2^{ème} division. Yoann Houssais est quant à lui champion de France à la Plombée 1^{ère} division ; suivi à la troisième place par Frédéric Boulay. Le jeune Alexis Leconte termine également troisième du championnat de France junior 2^{ème} division.

Par équipe : les Municipaux de Rennes (Alain Montaroup, Didier Montaroup, Yann Guégan et Pierrick Pasquier) gagnent le championnat de France des clubs corporatifs. Le Team Sensas Sportifs (Jacky Mardelé, Alain Montaroup, Didier Montaroup, Philippe Pannetier, Claude Blineau) se place 3^{ème} du championnat de France des clubs. Enfin, le Team Montreuil Verminières de l'Ouest (Yoann Houssais, Alexis Leconte, Germain Fischer, Pierrick Pasquier et Christophe Bouin) arrive 3^{ème} à la finale du challenge Sensas.

Un grand bravo à tous ces pêcheurs qui placent le CD35 parmi les meilleurs de France. Tous les résultats, calendriers et informations sur le site du CD35 : www.cd35.fr.



LÉO PIROT,

vainqueur de la manche amateur à Trémelin.

Pêche aux leurres



L'Ille-et-Vilaine accueillait en 2013 deux opens float tube. Une première.

Open Breizh Carna 35

Le Breizh Carna Club organisait le dimanche 29 septembre 2013 son premier open float tube sur le barrage de la Haute Vilaine à la Chapelle-Erbrée. La rencontre était l'occasion de tester ce nouveau terrain de jeu accessible depuis peu aux pêcheurs en embarcation grâce à l'autorisation du Conseil Général. 23 compétiteurs venus de tout le grand ouest se sont retrouvés au petit matin pour cette compétition de pêche aux leurres en float tube, une première en Ille-et-Vilaine. Le départ était donné à 9 h pour 6 heures de pêche sans interruption. Malgré des poissons un peu tatillons ce jour là, on dénombrait au terme de l'épreuve plusieurs dizaines de prises, essentiellement des perches, et 8 pêcheurs classés. Jean Noël Hamelin a remporté cet open grâce à un joli doublé de perches, suivi par Alexandre Focon et Maxime Fournier. Les visiteurs, venus nombreux assister à ce drôle de ballet, ont pu toute la journée s'initier au float tube, découvrir la pêche en embarcation et s'informer sur la pêche en Ille-et-Vilaine grâce aux animations mises en place sur la plage par les bénévoles. Au-delà de la compétition, cette manifestation fut donc une belle journée de promotion de la pêche en float tube et plus globalement de notre loisir. Le compte-rendu de la manifestation est accessible sur <http://breizhcarnaclub.e-monsite.com/>.

Open float tube du Pays de Montfort

L'équipe de Pêche Moderne.Com, en partenariat avec la Gaule d'Iffendic et Montfort Communauté, a organisé le samedi 19 octobre l'open float tube du Pays de Montfort sur le lac de Trémelin avec au programme : une manche qualificative du championnat de France GN CARLA et une rencontre amateurs ouverte à tous. Première édition... et premier succès pour cet open qui a accueilli 45 compétiteurs venus de toute la France, 25 licenciés et 20 amateurs. La pluie battante pendant une bonne partie de la compétition a mis à l'épreuve la motivation des pêcheurs et n'a pas permis la mise en place des nombreuses animations prévues pour le public autour du lac, mais la bonne organisation de la journée et les nombreuses prises ont tout de même fait de cette rencontre une réussite. Au final, plus d'une cinquantaine de poissons maillés et plus d'une centaine de poissons non maillés, largement de quoi faire oublier la météo. Après une collation bien méritée au cours de laquelle était diffusé un montage vidéo de la compétition, les résultats étaient enfin annoncés. Léo Pirot a remporté la compétition amateur avec un sandre et une perche et c'est un compétiteur bien connu du circuit GN CARLA, Julien Himbert, qui a gagné la manche officielle avec plus de deux mètres de poissons au total (4 perches et 2 brochets) ! Rendez-vous est déjà pris en 2014 pour une deuxième édition. Le compte-rendu de la manifestation est disponible sur <http://pechemoderne.over-blog.com/>.

Pêche de la carpe



De belles perspectives pour les carpistes bretons

La pêche à la carpe de compétition monte progressivement en puissance en Ille-et-Vilaine et plus généralement en Bretagne. Le GR Bretagne a organisé en 2013 deux manches qualificatives du championnat de France, d'abord en Morbihan sur l'Oust du 17 au 20 mai puis dans les Côtes d'Armor sur le plan d'eau de Jugon-les-Lacs du 14 au 16 juin. Les Bretons réalisent un bon championnat de France en 2013 : le binôme Damien Sartou - Ludovic Hautbois termine 9^e et le binôme Anthony Berthier - Dylan Berthier est 15^e au classement final. Le binôme Sartou - Hautbois finit également 6^{ème} aux présélections pour l'équipe de France. Enfin, la Bretagne arrive 6^{ème} au classement par équipe régionale.

Le GR Bretagne a aussi lancé cette année un championnat de Bretagne en individuel qui s'est déroulé en deux manches. La manche rivière a eu lieu du 20 au 22 septembre 2013 sur la Vilaine à Bourg-des-Comptes, la manche lac s'est tenue du 18 au 20 octobre 2013 sur le lac de Glomel. Ce premier championnat a été remporté par Daniel Séguillon, capitaine de l'équipe Bretagne 2013.

Le trophée celtique a réuni 16 équipes le week-end du 15 août sur le barrage de la Haute Vilaine. 54 poissons ont été pêchés sur le week-end pour un poids total de 335 kg ! L'équipe Sebastien Herault - Thomas Kopain remporte ce trophée avec pas moins de 20 poissons pour 124,8 kg !

La Bretagne devrait accueillir en 2014 deux nouvelles manches qualificatives du championnat de France, 4 manches du championnat régional ainsi que le trophée celtique. Petite particularité bretonne, chaque participant aux manches qualificatives par binôme (officielle) peut participer gratuitement au championnat individuel et au trophée celtique. Au final, cela représente entre 7 et 9 compétitions par an pour une seule inscription !

Osez la pêche sur la Seiche !



Pour cette année 2014, nous consacrons notre destination halieutique à la Seiche, cours d'eau décrié à juste titre pour sa mauvaise qualité de l'eau mais fréquenté de façon assidue par les pêcheurs.

Pour ceux qui ne la connaissent pas, la Seiche est un cours d'eau à faible pente prenant ses sources sur le territoire de la commune du Pertre. Après un parcours de 97 km, ses eaux se jettent dans la Vilaine en amont du Boël à Bruz. La rivière se caractérise par des étiages sévères et des crues assez fortes, typiques d'un bassin versant schisteux où les débits sont fortement dépendants des précipitations. Le paysage y est aussi très ouvert, avec peu de haies et de talus. La morphologie des cours d'eau a également été profondément modifiée et la rivière est victime de la présence des étangs sur son cours, relarguant des eaux chargées plus ou moins concentrées en micro algues d'eau douce. Rien de très réjouissant jusque là !

Il n'est ici bien sûr point question de polémiquer sur les diverses réactions suscitées par l'étude menée sur les moulins en vue du rétablissement de la continuité écologique, ni de l'abaissement des niveaux d'eau de l'étang de Marcillé-Robert, mais bien de vous parler de pêche, avec un zoom

plutôt orienté sur sa partie aval, de Piré-sur-Seiche à Chartres de Bretagne. Car il reste à la Seiche quelques atouts : c'est un cours d'eau qui est aussi très poissonneux et "La Franceule", "Les Ponts d'Amanlis", "Vasselot", "Tertron", "Vaugon", "Château Letard" ou "Les Monts Gaultier" sont autant de lieux qui évoquent la promesse d'y effectuer de belles parties de pêche. Pour en parler, nous sommes allés à la rencontre de trois pêcheurs de cette rivière : Christophe B., David L. et Jean Louis C.

Apprendre à connaître la rivière

Christophe B., 47 ans, est le plus ancien d'entre eux. Il pêche principalement les poissons carnassiers : perches, sandres et brochets. Sa technique favorite est le mort manié, mais il pratique aussi la pêche à la cuiller ou au leurre souple de type shad avec beaucoup de minutie. C'est sa très bonne connaissance des secteurs de pêche et de la nature des fonds (particulièrement variée sur la Seiche), acquise par la pratique régulière ou transmise par les anciens, qui lui permet de pêcher efficacement les postes à privilégier, qu'il s'agisse de zones de repos ou de secteurs de chasse. Et Christophe ne s'en cache pas : il capture de très beaux poissons ! Et il ne faut surtout pas

passer à côté des périodes où il y a un petit courant car le poisson est en action. Dominique se remémore l'époque où il a vu une pelle à chenille dans l'eau "nettoyant" la rivière en amont du pont de Vaugon et reprofilant les berges, autrefois douces et colonisées par les baldingères et les carex. Pour Christophe, la rivière récupère peu à peu le profil qu'elle avait à la fin des années 70, et il retrouve les zones de dépôts qui existaient auparavant, lui permettant d'orienter ses choix de prospection. Par contre, il regrette qu'au niveau des moulins, les clapets automatiques soient venus remplacer les vieilles vannes en bois qui étaient bien souvent ouvertes en été. Cette situation permettait, lorsque les débits étaient faibles, de localiser les zones de fosses de la rivière et d'avoir des écoulements plus concentrés au lit mineur, favorables à l'activité du poisson. Nous quittons Dominique en pleine action, animant un shad sur un poste à sandre qu'il a repéré. Dominique nous prévient que "à quatre mètres devant, il y a une cassure et les sandres sont très souvent postés le long et attaquent le leurre à cet endroit". Le leurre est effectivement attaqué, ferrage immédiat et... loupé ! Tant pis, c'était sans doute une perche. La réussite sera peut-être sur le poste suivant.

Adapter ses techniques de pêche



Nous retrouvons plus en amont, David L., 39 ans, dans le secteur d'Amanlis. David connaît également très bien la rivière pour l'avoir pêchée depuis son enfance et sillonnée également en embarcation. D'ailleurs, il nous prévient d'emblée : "la Seiche, c'est un véritable champ de mines, avec des fosses pouvant atteindre 4 à 5 m de fond par endroit". David apprécie la variété des types de pêche qu'il est possible de pratiquer : la pêche au coup des gardons et des ablettes, la pêche de la carpe, des carnassiers ou bien même la pêche à la mouche des poissons blancs en aval des déversoirs. Pour la pêche de la carpe, "c'est le top !" s'enthousiasme-t-il. Malgré l'absence de parcours de pêche autorisé à la carpe de nuit, il y a moyen de très bien s'en sortir en pêchant aux moments favorables de la journée. Les poissons font en moyenne 6 à 8 kilos, et peuvent aller jusqu'à 10kg, ce qui n'est certes pas exceptionnel mais par contre, les poissons sont très toniques. Cette sensation est d'autant plus accentuée par l'étroitesse de la rivière, la présence omniprésente des nénuphars et des branches baignantes car les poissons doivent être bridés de suite. David rejoint

les observations de Christophe "dès qu'il y a un tout petit courant, les poissons sont mordeurs et actifs". Et la réussite est au rendez-vous pour peu que l'on sache prendre le temps d'observer la rivière, de comprendre son fonctionnement et d'adapter sa technique de pêche.

De très belles parties de pêche à faire

C'est également l'avis de Jean-Louis C., 26 ans, pêcheur de carnassiers aux leurres souples, qui exerce sa passion plus en aval du bassin versant, du côté de Noyal-Chatillon sur Seiche. Tout comme Christophe et David, Jean-Louis connaît par cœur la nature des fonds et la présence des éventuels obstacles et autres souches sur son parcours de pêche. Cette maîtrise est due à l'accumulation d'informations obtenues soit en action de pêche, soit en prospection, là où le wading est possible. Jean-Louis traque 3 à 4 fois par semaine les perches, chevesnes, sandres et brochets à l'aide de leurres souples de toute petite taille (moins de 5g) qu'il projette avec une insolente précision sur le poste choisi. Pour lui, pas de doute, la rivière est poissonneuse et il y a de très belles parties de pêche à faire. Il souligne surtout les très belles populations de sandres et de perches en place dans les secteurs pêchés. Les brochets sont quant à eux moins nombreux. Les sorties au big bait peuvent toutefois réserver de très belles surprises sur des gros poissons. La capture régulière de quelques "pin's" par endroit laisse supposer localement la réussite de la fraie de cette espèce très fragile et très exigeante pour sa reproduction. Les actions et les aménagements à venir de frayères à brochets menés par le Syndicat Intercommunal de la Seiche devraient contribuer à améliorer l'état

de cette population, ce qui aura un effet immédiat sur les prises pouvant être faites par les pêcheurs. Une frayère aménagée fin 2012 va enfin pouvoir être mise en service début 2014 à Noyal-Chatillon-sur-Seiche. La Seiche a la particularité d'être encore assez riche en annexes hydrauliques et autres zones humides en bord de cours d'eau, dont le fonctionnement peut encore être optimisé. Cela demande également une adhésion forte des propriétaires riverains des sites concernés, indispensable dans la mise en place de ce type de projet. Cela fut le cas en 2006 pour l'aménagement par la fédération d'une frayère à Piré-sur-Seiche, donnant aujourd'hui d'excellents résultats et entière satisfaction à l'AAPPMA d'Amanlis.



Sur la Seiche, une dynamique est lancée. Saisissons cette chance pour une pêche de qualité demain pour nos jeunes pêcheurs !



La pêche recrute !

La pêche associative est en pleine mutation. Si vous en doutez encore, regardez autour de vous et remarquez, ô combien, les modes, les techniques, les espèces recherchées... BOUGENT. La pêche dite moderne est désormais en train de prendre l'ascendant sur nos anciennes pratiques et son dynamisme apporte une certaine fraîcheur. Nous sommes donc entrés dans une période charnière, essentielle à la pérennité de notre loisir préféré. Ce constat n'est absolument pas une remise en cause des anciennes pratiques qui garderont très certainement encore tous leurs intérêts pour une franche partie de nos pêcheurs. Il s'agit bien là de souligner et de renforcer la forte émergence de cette nouvelle vague de pêcheurs qui assureront la pêche associative de demain.

La pérennité de notre loisir passe inévitablement par son dynamisme et son adaptabilité. Ne pas avoir conscience de cette réalité serait tout simplement de l'insouciance pour notre avenir.

C'est pourquoi il faut dès à présent penser au renouvellement des bénévoles et élus de la pêche. Pour bon nombre d'entre eux, il s'agit d'une très longue histoire où leurs engagements sans faille ont permis de porter la pêche associative à son niveau de reconnaissance actuel. Malheureusement, le temps passe et ces figures incontournables sont aujourd'hui amenées, pour une bonne partie d'entre elles, à passer le flambeau. Une page de l'histoire se tourne...

La pêche associative a CLAIEMENT besoin de bénévoles motivés pour assurer l'ensemble des missions qui lui incombe et pour accompagner les transformations qui s'y produisent. N'oubliez pas qu'être détenteur d'un permis de pêche n'est en réalité rien d'autre qu'une adhésion à une Association Agréée pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques (AAPPMA). Cette adhésion vous donne effectivement le droit de pêcher, mais vous donne également le droit de vous exprimer et de porter vos idées sur le fonctionnement de l'association. Pour cela, différents niveaux d'engagement existent : participer aux assemblées générales, donner un coup de main pour faire vivre l'AAPPMA ou, pourquoi pas, se présenter aux prochaines élections (2015) ! Il faut savoir que, pour cette dernière proposition, **ne peuvent être élus au sein de l'association de votre choix, que les pêcheurs adhérents depuis au moins deux années consécutives au moment des élections.**

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler ici que l'engagement demandé va d'une simple journée dans l'année (lors de l'organisation de la fête de la pêche par exemple) jusqu'à quelques heures dans la semaine selon les responsabilités assumées. Dans tous les cas, toutes les bonnes âmes sont les bienvenues et le coup de pouce que chacun d'entre nous représente, reste une chance formidable pour ce nouveau printemps de la pêche !

Votre Fédération sera bien sûr votre alliée et saura vous accompagner au plus près de vos besoins mais sans vos engagements, sans votre forte mobilisation, rien ne sera possible. Alors si vous êtes comme nous optimistes et déterminés pour l'avenir de la pêche : Engagez-vous et venez nous rejoindre pour édifier les projets de demain.



Dossier Le silure

Les captures se multiplient dans le département. En Vilaine, les plus gros spécimens dépassent maintenant les 2 mètres. L'expansion et la taille imposante du silure soulèvent de nombreuses interrogations. Quel est son impact sur les autres espèces ? Représente-t-il une opportunité pour la pêche ? Le silure fait débat... mais reste assez peu connu.

Une espèce hors norme

Le silure glane (*Silurus glanis*) est le seul représentant de la famille des Siluridae en France (famille comprenant une centaine d'espèces dans le monde, représentées principalement en Asie centrale et du sud-est).

Son corps dépourvu d'écailles (la peau est recouverte de mucus) est allongé, large et trapu dans sa partie antérieure ; fortement comprimé latéralement dans sa partie postérieure. Sa tête est large et aplatie et pourvue de 3 paires de barbillons, dont deux très longs sur la mâchoire supérieure. Il possède une nageoire anale longue, correspondant aux 2/3 de la longueur du corps. Sa coloration est variable, allant du vert olive au gris anthracite uni ou moucheté. Parfois dénommé "requin

d'eau douce", le silure a au contraire de toutes petites dents formant des râpes orientées vers l'intérieur de la gueule.

L'espèce a une taille moyenne de 1,5m pour environ 40kg et peut atteindre les 2,5 m pour 80-100 kg. Le record homologué français est un poisson de 2,41 m pour 106 kg pris sur le Petit Rhône. Sa taille imposante est due à sa longévité. Il vit en effet de 15 à 20 ans en moyenne, pouvant atteindre jusqu'à 40 ans !

Attention, le silure n'est pas un "poisson-chat géant", même si sa morphologie et ses barbillons lui donne un air de ressemblance.

Sensible à la température

Le silure vit dans les eaux calmes, troubles et profondes des cours d'eau de plaine et les grands lacs. C'est un poisson grégaire qui vit en petits groupes, surtout pendant sa phase juvénile. Les plus gros sujets sont solitaires.

L'espèce s'adapte très bien aux milieux faiblement oxygénés et supporte une large gamme de températures, même si son optimum de croissance se situe autour des 26-27 °C. Son activité est ainsi maximale en été. En hiver, le silure est peu actif et se cantonne sur le fond, dans les fosses à l'abri du courant, où la température est

la plus chaude. Son activité reprend en mars-avril avec le réchauffement des eaux et débute vraiment à partir de 14 °C. Son alimentation est donc étroitement liée à la température de l'eau ; il a même été montré que le pourcentage de poissons avec un estomac vide était inversement proportionnel à la température de l'eau.

Le silure est actif surtout la nuit (notamment au crépuscule et à l'aube), où il chasse sur les bordures et en surface, et va se cacher pendant la journée au pied ou au fond des cassures.

Reproduction naturelle

L'espèce est bien acclimatée sous nos latitudes et se reproduit naturellement. Le silure est mature à l'âge de 3 à 5 ans (50-60 cm). Vers fin mars-début avril, quand les eaux atteignent 8-10°C, il gagne les bordures, où les racines fournissent abris et supports pour les œufs. La fraie débute lorsque l'eau atteint 18-20°C. La femelle pond alors des œufs qui adhèrent au substrat dans une zone dégagée par le mâle. Ce dernier garde les œufs pendant l'incubation et les ventile par des mouvements de la queue. Les alevins nagent 3-4 jours après l'éclosion, le mâle abandonne alors le nid.



“*Le silure*
est originaire
de l’Europe de l’est
et d’Asie centrale, du sud de
la Suède au nord des Alpes
jusqu’à l’Oural à l’est...”



© FNPF



Un opportuniste

Le silure se nourrit principalement de zooplancton et d’invertébrés au stade juvénile et devient progressivement ichtyophage en grandissant. C’est un prédateur opportuniste qui va se concentrer sur la nourriture facile et abondante. Il possède ainsi un spectre alimentaire très large. S’il se nourrit généralement essentiellement de poissons (brème, carpe, gardon, rotengle, tanche étant ses proies favorites), il consomme également des crustacés (des écrevisses notamment), des amphibiens, des mollusques, des insectes, des oiseaux et plus rarement des petits mammifères et reptiles. La proportion de ces proies dans son régime alimentaire est dépendante de leur biomasse ; les écrevisses représentent par exemple sur certains bassins où elles sont bien implantées une part importante de son régime alimentaire (jusqu’à plus de 50%). Le silure va exploiter toutes les ressources avant de passer à un régime exclusivement piscivore. Son caractère opportuniste va même amener les plus gros sujets à s’attaquer à des proies terrestres et à pour cela modifier leurs habitudes. Des cas de prédatons sur des pigeons ont ainsi été observés en plein jour dans le centre-ville d’Albi, sur le Tarn.

Le silure chasse en pleine eau et de nuit, notamment au crépuscule et à l’aube. La position de ses barbillons informe sur son état d’activité : quand ils sont pointés vers l’avant, il est en pleine phase d’activité ou en situation d’intimidation. Sa vue médiocre est compensée par une très forte sensibilité aux vibrations acoustiques. Son odorat et son goût sont également très développés.

Avant de s’attaquer à sa proie, il va nager vers elle et suivre son chemin. Il ouvre finalement la gueule et crée une dépression qui aspire sa prise (il aspire de 10 à 30 l d’eau).

Origine et aire de répartition

Le silure est originaire de l’Europe de l’est et d’Asie centrale, du sud de la Suède au nord des Alpes jusqu’à l’Oural à l’est. L’espèce était présente en France, dans le bassin du Rhône, avant les grandes glaciations du quaternaire. Elle est d’abord réapparue dans les années 1850 dans le bassin du Doubs. Un siècle plus tard, dans les années 1960, des individus ont été introduits dans le bassin de la Seille ; l’espèce a alors colonisé progressivement le bassin de la Saône. Il a gagné en quelques décennies le bassin de la Loire puis celui du Rhône et est maintenant présent dans tous les bassins fluviaux français ainsi qu’au-delà des Pyrénées et des Alpes. Le silure est en pleine phase d’expansion vers l’Ouest et le Sud de l’Europe. En France, la population de la Saône est considérée comme stable depuis la fin des années 1980.

LA BASSE VILAINE
abrite les plus gros silures



L’extension de son aire de répartition est principalement due aux introductions volontaires et à l’utilisation des canaux trans-bassins. Son expansion depuis une quarantaine d’année est aussi liée aux modifications profondes des milieux qui ont facilité son acclimatation. La chenalisation et le cloisonnement des cours d’eau ont entraîné le ralentissement de l’eau ainsi que l’augmentation des profondeurs et des températures facilitant notamment la reproduction de l’espèce.

En Ille-et-Vilaine, le silure serait présent sur la Vilaine depuis les années 1980 (les plus gros spécimens dépassent les 2 m). L’espèce a maintenant colonisé toute la Vilaine (d’abord depuis l’aval puis à partir des retenues de haute Vilaine) et plusieurs de ses affluents (comme la Seiche). Elle est aussi présente sur plusieurs plans d’eau du département (Carcraon, Marcillé-Robert, barrages de haute Vilaine, lac de Trémelin...).

Quel impact ?

Sa taille impressionnante, son caractère opportuniste et son abondance inquiètent. L’espèce est souvent accusée d’une voracité sans limite ainsi que de la raréfaction du brochet ou même du sandre. Pourtant, en l’état actuel des connaissances, rien ne permet de le démontrer.

Une cohabitation possible

Effectivement, de par sa taille, un silure adulte va pouvoir attaquer de grosses proies et va consommer de manière absolue davantage que les autres carnassiers, mais sa ration alimentaire n’est pas supérieure à celle de ces derniers ; elle varie entre 0,5 et 2 % de son poids par jour avec une moyenne qui se situerait autour de 1,5 % à l’âge adulte (soit 600g pour un silure de 40kg). Le silure va s’orienter préférentiellement vers les proies les plus abondantes et choisir les individus les plus faibles. Il peut en cela jouer un rôle de régulateur, au même

titre que les autres tops prédateurs ; sur la brème et le poisson-chat notamment.

Les études sur son aire d’origine montrent qu’il ne consomme que très rarement du brochet et un peu plus occasionnellement du sandre, et que ces trois populations cohabitent néanmoins sans présenter de déséquilibre. Les causes de la raréfaction du brochet sont davantage à rechercher dans la dégradation de ses habitats, notamment de reproduction. Le sandre est quant à lui par nature capricieux et difficile à capturer. Il existe ainsi une différence importante entre le nombre de poissons pris par les pêcheurs et les poissons réellement présents. Le silure représente parfois un bouc-émissaire idéal pour justifier un manque de réussite...

Des craintes ont aussi été exprimées quant à son impact sur les populations fragiles de poissons migrants, notamment suite à l’observation de la présence de nombreux silures dans le canal de la centrale hydroélectrique de Golfech sur la Garonne. Des études sont actuellement en cours pour évaluer l’impact des barrages sur son régime alimentaire. Les barrages provoquent en effet une accumulation de proies qui attire les silures.

Ya-t-il de la place pour un nouveau carnassier ?

Les études sur les interactions entre le silure et les autres carnassiers sont peu nombreuses et des recherches sont en cours pour préciser ces relations. Il ne semble cependant pas y avoir de compétition entre ces espèces.

Du point de vue de la reproduction, le silure, le brochet et le sandre vont utiliser des zones de frayères différentes et à des périodes distinctes de l’année, il ne peut donc pas y avoir de concurrence entre ces espèces.

Concernant le partage de la ressource trophique, le silure a un régime alimentaire proche de celui du brochet mais un comportement différent.

Le brochet va chasser à l’affût près des bordures quand le silure va évoluer en pleine eau. De plus, ce dernier a une période d’activité surtout estivaire quand le brochet va s’alimenter principalement en automne. Le sandre et le silure partagent enfin des zones et périodes d’activité semblables mais le partage se fait sur la taille des proies. Il pourrait éventuellement exister une compétition entre les jeunes silures et les sandres ; il faudrait cependant pour cela que la ressource soit limitante, ce qui n’est pas le cas dans nos milieux riches où les ressources en poisson fourrage sont suffisantes pour nourrir toutes ces populations.

Le silure semble donc s’approprier une place libre, une niche écologique vacante, ce qui expliquerait aussi ses facilités d’expansion.

A la recherche du poisson trophée

Malgré sa mauvaise réputation et les craintes qu’il suscite, le silure est un poisson de plus en plus convoité par les pêcheurs sportifs. Ce poisson n’a en effet pas d’égale, il est par sa taille et son poids le plus gros poisson d’eau douce en France et permet de pratiquer la pêche au gros près de chez soi. Sa pêche est d’ailleurs en plein développement et l’on voit depuis peu apparaître des rayons «silure» chez certains marchands d’articles de pêche.

Pour Frédéric et Julien, du Breizh Carna Club, la présence du silure est une opportunité. “*Il y a possibilité de faire assez facilement des poissons d’1,5 m en Vilaine*”. Les techniques sont multiples et souvent bien connues des pêcheurs de carnassiers ; elles nécessitent néanmoins quelques adaptations. “*Pour la pêche aux leurres, il faut privilégier des leurres de bonne taille et émettant de fortes vibrations auxquelles l’espèce est très sensible. Les cuillers ondulantes, leurres souples type gros twists ou gros shads sont très efficaces*”. On peut aussi le rechercher au mort-manié, (avec un montage classique, type mouture Drachkovitch par exemple), aux vifs (flotteur coulissant, plombée, pater noster...) ou même aux pellets, de la même manière que la carpe (y compris au coup pour les plus intrépides !). Bref, à peu près toutes les techniques habituelles sont efficaces, le silure appréciant plutôt les “grosses bouchées”. Le principal est surtout de cibler les secteurs les plus propices. “*Les berges concaves, creusées par les crues et donc plus profondes, sont par exemple de très bons postes*” confient les deux compères. “*En hiver, les silures, peu actifs, vont se concentrer dans les fosses, il faudra alors rechercher précisément ces zones. Avec les beaux jours, les silures rentrent en activité et vont se répartir un peu partout. Une montée des eaux est aussi très favorable*”.



LE CLONCK est originaire
des pays de l'est comme le silure.



UN MONTAGE CLASSIQUE
pour la pêche du silure .



INTERPRÉTER L'ÉCHOSONDEUR
nécessite un apprentissage.

Des techniques plus spécifiques existent également. Pour pouvoir escher de très gros vifs et cibler les gros sujets, certains pêcheurs pratiquent par exemple la pêche à la bouée. Quand un montage classique ne permet pas de maintenir un vif de gros calibre sur place, le corps de ligne est accroché à une bouée au large elle-même maintenue par un poids posé sur le fond.

Frédéric et Julien pratiquent quant à eux principalement la pêche en dérive. Le montage classique est alors composé d'un plomb de 200-300 g, d'un bas de ligne (en fluorocarbène ou gainé pour empêcher le vif de remonter) et d'un gros triple. "Ce montage est bien adapté à la pêche au vers ou vifs de petites tailles. Pour les vifs de plus grosse taille, le bas de ligne peut être doublé". Les "siluristes" utilisent également beaucoup un montage spécifique : le fireball. Le vif est alors piqué par le nez sur une grosse tête plombée prolongée d'un avançon qui permet d'assurer la fixation.

En dérive, le fil peut être tenu à la main pour une meilleure sensibilité et pour ajuster facilement la profondeur. L'échosondeur est alors un atout précieux. "Il va permettre de repérer les reliefs du fond susceptibles d'accueillir des poissons et même d'observer son vif évoluer un peu au dessus du fond". Les pêcheurs de silure ont enfin un outil qui leur est propre : le clonck. C'est un ustensile en bois se terminant par une demi-sphère qui, frappé à la surface de l'eau, crée une grosse bulle, laquelle, en éclatant, va émettre de fortes vibrations. Ces vibrations vont attiser la curiosité du silure et le faire décoller du fond. Le principe est tout simplement de lui faire rencontrer le vif sur sa route. À l'échosondeur, on voit alors monter le poisson, jusque-là calé au fond et invisible, sur le coin droit de l'écran. Sensations garanties ! "On ne connaît pas très bien l'effet du clonck sur le silure et celui-ci ne fonctionne plus sur les secteurs fortement pêchés, il va même avoir l'effet inverse et faire fuir le poisson.

Cela commence à être le cas sur quelques secteurs en basse Vilaine". Les techniques de pêche du silure sont maintenant assez connues et les conseils disponibles en quantité sur internet. La recherche du poisson trophée fait en effet des émules. "Nous sommes maintenant une trentaine de pêcheurs à rechercher spécifiquement le silure en Vilaine, et cela augmente" estime Frédéric. "J'ai rencontré il y a quelques temps des jeunes qui m'ont vu remonter un silure sur la Vilaine ; je les ai recroisés un mois plus tard entièrement équipés : bateau, échosondeur...". Preuve que le silure peut jouer un rôle économique non négligeable. Les guides de pêche s'y intéressent d'ailleurs fortement et plusieurs prestations sont en train de voir le jour. En outre, le silure est pêchable toute l'année aux vers sur le domaine public. Et enfin, si la question de sa consommation n'a pas été abordée avec ces pêcheurs en no kill, le silure est a priori une espèce tout à fait consommable qui n'est pas déniée d'intérêt culinaire.

Conclusion

Les connaissances actuelles sur le silure sont donc limitées et des études sont nécessaires pour préciser ses interactions avec les autres espèces. Néanmoins, cette espèce semble plutôt éloignée du portrait de glouton qu'on lui attribue et souffre principalement de sa taille qui rappelle le, est surtout due à sa longévité. De la même manière que le sandre dans les années 1960, l'espèce est actuellement en pleine phase d'expansion et suscite à son tour de fortes craintes. Cependant, comme le sandre, l'espèce devrait progressivement se réguler pour enfin se stabiliser.

Le silure n'a vraisemblablement pas sa place dans les rivières et plans d'eau de tailles moyennes, mais trouve tout-à-fait sa place

dans les grands milieux, comme c'est le cas dans son aire d'origine où il cohabite avec le brochet et le sandre. L'espèce est de toute façon bien présente et son classement en nuisible, comme certains le réclament, ne changerait pas grand-chose. Les cadavres de poissons laissés en berges sont à déplorer et ne donnent malheureusement pas une image très noble de notre loisir... D'autant que ce poisson est tout à fait consommable.

Le silure peut enfin représenter un enjeu économique, attirer de nouveaux pêcheurs, et même par endroits représenter un attrait touristique. La Fédération Nationale de la Pêche en France, qui a pris la mesure de cette opportunité, étudie d'ailleurs actuellement les possibilités d'ouverture de sa pêche de nuit.



FRÉDÉRIC
aux prises avec un silure d'1,6m

La pêche électrique : une méthode simple pour la connaissance et la gestion des rivières



A quoi ça sert...

La pêche électrique est l'une des principales méthodes utilisées pour l'échantillonnage des poissons en eau douce. Les objectifs poursuivis par la mise en œuvre de ces pêches sont multiples. Ils peuvent répondre à des problématiques de gestion : sauvetage de poissons dans le cas de travaux ou d'assèchement de cours d'eau en période estivale par exemple. Mais dans la plupart des cas, elles sont réalisées dans un but scientifique et dans le cadre de suivis biologiques précis. En effet, les poissons sont de bons "modèles" biologiques pour les scientifiques : ils sont présents dans tous les cours d'eau, ils sont facilement identifiables, et surtout, ce sont de bons indicateurs de la qualité de leur environnement. Les poissons ont en effet une sensibilité variable à la qualité de l'eau, de l'habitat ou des ressources alimentaires. Ainsi, leur répartition, leur nombre, le type d'espèce rencontré, nous renseignent sur l'état de santé des populations de poissons mais également sur la qualité des cours d'eau dans lesquels elles vivent.

Dans tous les cas, ces pêches sont règlementées et nécessitent une autorisation administrative : l'objectif scientifique ou de gestion doit y être parfaitement justifié, et seules des personnes habilitées peuvent les pratiquer.

... et comment ça marche ?

Le principe de la pêche électrique est de soumettre les poissons à l'action d'un champ électrique dans l'eau. Ce champ est émis par un courant alternatif redressé ou interrompu, qui ne tue pas le poisson, contrairement à un courant alternatif normal. Le principe est de créer un courant électrique entre deux électrodes portatives plongées dans l'eau (une cathode portée à la main, et une anode trainée à l'arrière). Les tensions nécessaires pour une pêche efficace varient en fonction de la conductivité de l'eau : plus l'eau est conductrice, plus la tension délivrée devra être importante. Les matériels utilisés délivrent des tensions variant de 150V à 1000V.

Sous l'effet du courant électrique et selon la position du poisson dans le champ électrique, les fibres nerveuses sont excitées ou inhibées. Cela provoque une nage "forcée" du poisson vers l'électrode ou bien une paralysie passagère appelée "galvanonarcose" qui permet de capturer facilement le poisson. La réaction du poisson dépend également de sa taille, de sa forme et du milieu dans lequel il est pêché. Dès qu'il est sorti du champ électrique, le poisson, qui n'est que légèrement choqué, est mesuré, parfois pesé et bien entendu, systématiquement remis à l'eau !

Des pêches électriques pour étudier les jeunes truitelles : le réseau Vigitruite®

Afin de mieux connaître les populations de truites du département, la Fédération a mis en place en 2013 un réseau de suivi biologique avec le protocole "Vigitruite®". Mis au point par l'INRA, cette méthode standardisée consiste à pratiquer des points de pêches électriques pendant 5 mn sur des petits cours d'eau favorables aux jeunes stades de truites. On obtient ainsi une estimation de l'abondance des juvéniles en place sur les différentes stations prospectées d'une longueur moyenne de 70 m. Ainsi, en 2013, 18 stations réparties sur différents cours d'eau salmonicoles ont fait l'objet de ce type de pêche électrique. Les résultats sont bien sûr variables d'un ruisseau à l'autre, avec des captures allant de quelques individus, à plus de 40 truitelles sur des petits cours d'eau en bon état où les alevinages ne sont plus pratiqués depuis plusieurs années. Ces pêches seront reconduites tous les ans afin de suivre l'évolution des populations et disposer d'un référentiel adapté à notre département.

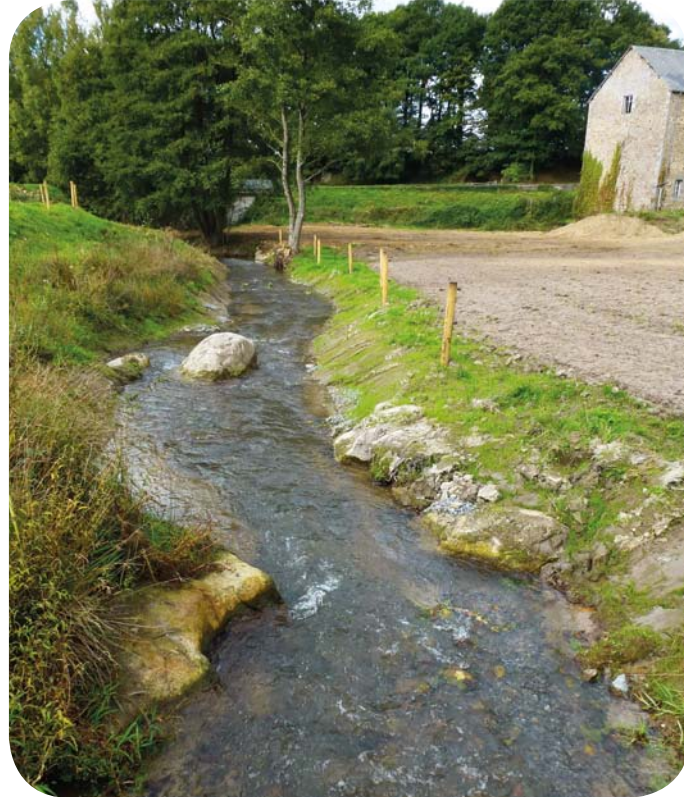


Restauration des milieux aquatiques



La fédération et ses partenaires ont de nouveau porté en 2013 de nombreuses actions de restauration des milieux aquatiques un peu partout dans le département, progressant ainsi dans la réhabilitation des peuplements piscicoles d'Ille-et-Vilaine.

Le Beuvron et le Couesnon ont repris leurs cours



La fédération a entrepris en septembre 2013 un vaste chantier de restauration de la continuité écologique au Moulin Rouland, sur le bassin de la Sélune. Cet ouvrage était l'unique obstacle du Beuvron sur sa partie bretilienne. Les travaux ont consisté à remettre ce cours d'eau dans son lit originel de fond de vallée afin de contourner la chute du déversoir de plus de 2 mètres. Outre la restauration de l'ancien lit du cours d'eau, c'est globalement l'ensemble de cette vallée de charme qui a retrouvé sa configuration initiale. La pêche électrique de sauvegarde après travaux a d'ailleurs démontré le blocage des salmonidés. Pas moins de 34 truites ont été retrouvées en aval immédiat du déversoir contre 2 seulement en amont ! Ces travaux ont pu voir le jour grâce au concours financier de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Un mois plus tard et un peu plus à l'ouest, c'est le seuil de l'ancien Moulin de l'Angle, situé sur le Couesnon à Antrain, qui a fait l'objet de travaux. Cette propriété de la fédération n'avait plus d'usage et, bien que n'étant pas l'ouvrage le plus bloquant sur le Couesnon, constituait malgré tout le premier obstacle rencontré depuis la mer par les espèces migratrices (saumons, lamproies, aloses, anguilles et brochets). La fédération a donc décidé de montrer l'exemple. Les travaux, réalisés au mois d'octobre 2013, ont consisté à réduire totalement la chute résiduelle d'environ 1 mètre. La pile central de l'ancien barrage a été éliminée et le radier central a été renforcé, ainsi que les berges à l'amont et à l'aval immédiat de l'ouvrage. Une nouvelle passerelle a été installée pour permettre l'accès aux parcelles riveraines ; des travaux complémentaires d'amélioration des habitats seront éventuellement réalisés lorsque le lit de la rivière se sera stabilisé en amont. L'opération, qui s'est élevée à près de 75 000€, a été subventionnée à 80% par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, le Conseil Régional de Bretagne et l'Europe.

Les marais de basse Vilaine en voie de restauration

La Vilaine sans ses marais serait comme un athlète aux poumons encrassés. L'époque où les brochets trouvaient dans la zone d'expansion des crues de la rivière, sur plusieurs mois et sur plusieurs milliers d'hectares, une immense zone de reproduction est loin... D'importants travaux, conjugués à l'abandon progressif des parties basses des marais, nous mènent aujourd'hui à ce triste constat. Pourtant notre athlète est loin d'être bon pour la retraite ! Le bilan dressé par la démarche Natura 2000 témoigne du réel potentiel que garde toute la basse Vilaine en termes d'habitats et espèces d'intérêt communautaire. Pour conserver cette biodiversité remarquable, la ligne conductrice de Natura 2000 passe par la restauration et la gestion du réseau hydrographique, intégrant une optimisation de la gestion des niveaux d'eau. Et l'un des indicateurs du bon fonctionnement est... la reproduction du brochet ! Forte de ce constat, la Communauté de Communes du Pays de Redon a adopté en 2013 une nouvelle compétence "plans d'eau, rivières et milieux aquatiques", qui a débouché sur la mise en œuvre d'un Contrat Territorial Milieux Aquatiques pour une durée de 5 ans.

Tout naturellement, les actions se sont orientées vers la restauration de la fonctionnalité des marais. Ainsi depuis le printemps 2013, curage de douves, arrachage de jussie, sans oublier la question des ouvrages de gestion d'eau, sont en œuvre. Voici une très belle perspective qui s'ouvre sur le territoire à laquelle il faut rajouter l'ensemble des travaux "habituels" de restauration des cours d'eau adjacents. Pas moins de 4 millions d'euros sont ainsi projetés d'être investis pour ce beau territoire de pêche qu'est le pays de Redon.



Adoucissement de berges sur le Chevré et le ruisseau de Maigé

Le Chevré et le ruisseau de Maigé, un affluent du Semnon, ont été fortement impactés par des travaux de curage et de reprofilage, conduisant à un élargissement et un approfondissement de leurs lits peu compatibles avec la vie piscicole. Ces deux cours d'eau ont donc fait l'objet,

dans le cadre des actions portées par les syndicats de bassins versants du Chevré et du Semnon, en partenariat technique avec la fédération et l'ONEMA, de travaux d'adoucissements de berges. La technique consiste simplement à ébouler la berge, haute et abrupte, dans le cours d'eau afin de réduire la largeur du lit à l'étiage (jusqu'à 1/3 voire 1/2 de la largeur initiale). Ce resserrement provoque un accroissement des vitesses d'écoulements, permettant de retrouver

des fonds propres et une granulométrie variée. La section d'écoulement du cours d'eau n'étant pas modifiée, ces travaux n'ont pas d'impact sur les crues et vont même atténuer l'érosion des berges. Ils ont également un impact positif sur la qualité des berges, composante essentielle de l'habitat. Dix tronçons, pour un total de 300m, ont ainsi été restaurés en juillet 2013 sur le Chevré à Acigné et ce sont 250m du ruisseau du Maigé qui ont été restaurés en octobre 2013 à Pancé.



Frayères à brochets

2013 restera une grande année pour nos amis brochets avec l'aménagement de trois frayères sur l'Ille et d'une autre sur le Semnon. Le syndicat du bassin versant de l'Ille et de l'Illet a restauré une zone historiquement favorable à la reproduction de l'espèce dans les marais des Vaux, à Dingé, ainsi que deux autres sites avec cette fois-ci, la création de frayères plus conventionnelles, à Montreuil et St Médard sur Ille. Pour la première, il a fallu redonner, par un judi-

cieux terrassement, toutes les caractéristiques d'une zone basse et facilement inondable à une parcelle située en plein cœur des marais. Aucun ouvrage n'a donc été réalisé pour gérer l'inondabilité puisque la zone en question est naturellement favorable à la rétention des eaux sur plusieurs semaines. Pour les deux autres frayères, les travaux ont consisté à décaisser, en forme de cuvette, une zone facilement inondable sur laquelle un ouvrage de gestion des niveaux d'eau a été greffé. Ce sont des travaux équivalents qui ont été réalisés sur le Semnon à l'Ombrais

sur la commune d'Ercé-en-Lamée par le syndicat du bassin versant du Semnon. A noter également que la frayère aménagée fin 2012 sur la Seiche à Noyal-Châtillon-sur-Seiche va pouvoir être mise en service en 2014. Nous pouvons espérer, grâce à ces actions, retrouver très rapidement de très jolies populations de brochet sur la Seiche, le Semnon, l'Ille mais également sur le canal d'Ille-et-Rance. Notons que sur le Meu, où ce type de frayères a été réalisé depuis quelques années déjà, les brochets sont désormais dignement représentés dans ses eaux.



Les Migrateurs

Captures d'anguilles par les pêcheurs à la ligne : résultats de l'enquête 2012



En 2012, les pêcheurs ont répondu à une enquête réalisée par la fédération et l'association Bretagne Grands Migrateurs pour évaluer leurs captures d'anguilles.

Sur les 15 000 pêcheurs du département, 1% a répondu au questionnaire, sachant que le taux de retour à l'échelle régionale est de 2,6 %. La répartition des enquêtés n'est pas homogène à l'échelle du département car près de la moitié des questionnaires retournés correspondent aux secteurs de Mordelles, Pleine Fougères/Pontorson et Martigné-Ferchaud.

Dans 60 % des captures, l'anguille n'est pas l'espèce ciblée par le pêcheur, mais elle est conservée dans 66% des cas lorsqu'il s'agit d'une capture "accidentelle".

On estime à près de 35 000 anguilles (ce qui représente environ 8 tonnes), le nombre d'anguilles pêchées en 2011 par les pêcheurs aux lignes en Ile-et-Vilaine. Soit 59 % des captures à l'échelle de la Bretagne. Par rapport aux résultats des enquêtes réalisées ces dernières années,

les tendances sont en baisse avec une diminution de 1/3 par rapport aux captures de 2007 (96 000 anguilles). La diminution constante du stock, la réduction de période de pêche sont probablement à l'origine de cette baisse.

Une nouvelle enquête en 2014

Il est important que les pêcheurs de loisirs participent à l'effort de connaissance de cette espèce gravement menacée. Nous vous invitons à poursuivre vos efforts en renseignant l'enquête 2014 sur vos captures de l'année 2013. Les questionnaires sont diffusés sur le site internet de votre fédération et dans les assemblées générales des associations de pêche. Nous comptons sur vous !

Suivi et bilans des migrations : 2013, année record !

Bassin du Couesnon : record pour le recrutement en jeunes saumons. Avec près de 400 tacons capturés sur les 13 stations réparties sur le bassin, les résultats des indices d'abondance sont les meilleurs depuis 2002. Tous les cours d'eau ont dépassé leur maximum, notamment sur le Nançon, station la plus amont du bassin, où l'on a dénombré 85 jeunes saumons. Rappelons que ces saumons sont sauvages, et qu'aucun alevinage n'est réalisé depuis 2010. Les débits soutenus de l'année 2013 ont vraisemblablement favorisé une bonne remontée des géniteurs et des taux de survie élevés. En ce qui concerne les anguilles, le recrutement reste stable, même si on peut noter une légère augmentation des jeunes anguilles sur l'aval du bassin. Pour les lamproies, 2013 est marquée par une baisse notable de la fréquentation du bassin (98 frayères comptabilisées contre 200 en moyenne ces dernières années).

Bassin de la Vilaine : avec près de 870kg de civelles et près de 140 000 anguillettes comptabilisées au niveau du barrage d'Arzal, l'année 2013 constitue le plus fort recrutement sur la Vilaine depuis l'ouverture des passes en 1996. Cette bonne nouvelle est cependant modérée par une mauvaise migration des aloses et des lamproies, pour lesquelles 2013 est l'une des plus faibles depuis 2002. Pour leur première année de comptage à la passe à bassin d'Arzal, les mulets se sont fait remarquer avec plus de 360 000 individus comptabilisés ! Pour en savoir plus : <http://www.eptb-vilaine.fr/site/index.php/les-migrateurs/les-passes-a-poissons/arzal>.

PLAGEPOMI 2013-2017 : la feuille de route de la gestion des poissons migrateurs en Bretagne.

Le nouveau plan de gestion des poissons migrateurs en Bretagne pour la période 2013-2017 a été approuvé le 12 mars 2013 par le Préfet de Région. Ce document de référence pour la gestion des poissons migrateurs émet des orientations et des recommandations pour rendre compatibles les activités humaines et la sauvegarde des poissons migrateurs. Il est élaboré en concertation avec les différents usagers des cours d'eau, dont les pêcheurs bien entendu, qui sont représentés par les 4 présidents des fédérations de pêche bretonnes. Les espèces concernées sont les grands salmonidés (saumons et truites de mer), les deux espèces d'aloises et de lamproies, l'anguille et deux petits nouveaux, le flet et le mulot qui ne faisaient jusqu'alors pas l'objet de mesures de gestion en Bretagne.

Des mesures pour la conservation des poissons migrateurs

Après avoir dressé le bilan de l'état de "santé" des stocks des différentes espèces de grands migrateurs présents en Bretagne, le PLAGEPOMI s'est efforcé de fixer des objectifs de sauvegarde et de restauration de ces espèces en proposant une série de mesures appropriées : il s'agit entre autre d'actions en faveur de la libre circulation des poissons ou de l'amélioration de leurs habitats. Le PLAGEPOMI fixe également les modalités d'exploitation des stocks par la pêche ou encore les suivis biologiques nécessaires.



LE MOULIN DE QUINCAMPOIX
sur le Couesnon a été identifié par
le PLAGEPOMI comme l'un des 100
ouvrages les plus perturbants en
Bretagne pour les poissons migrateurs.

Une liste de 100 ouvrages prioritaires

Une des mesures importantes du PLAGEPOMI a été d'établir une liste d'une centaine d'ouvrages prioritaires en termes de circulation piscicole en Bretagne, afin de concentrer les efforts d'aménagement sur ces obstacles particulièrement perturbants pour les espèces migratrices.

Une des avancées de ce nouveau plan de gestion est également la volonté de rendre plus lisible la réglementation de la pêche des migrateurs, que ce soit en eau douce ou en mer. Des documents de synthèse, ainsi qu'une plaquette de présentation du PLAGEPOMI seront mis à disposition sur le site de la DREAL au premier trimestre 2014. Pour en savoir plus, téléchargez le PLAGEPOMI sur : www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr.

À VOIR :

Un site dédié aux poissons migrateurs en Bretagne

Mis en ligne depuis le 1^{er} juillet 2013, le site de l'Observatoire des Poissons Migrateurs en Bretagne est une mine d'information pour tous ceux qui veulent en savoir plus sur les saumons, les anguilles, les lamproies et les aloses. Très didactique et convivial, vous y trouverez des infos sur la biologie des espèces, la réglementation, les actions de préservation menées en Bretagne ainsi que l'actualité régionale et nationale sur les poissons migrateurs.

N'hésitez pas à aller jeter un œil sur : www.observatoire-poissons-migrateurs-bretagne.fr

La garderie



Le contrôle des pêcheurs est un thème qui revient très souvent au bord de l'eau. Nombreux sont ceux qui déclarent "C'est bien la première fois que je croise un garde", ou bien "ça fait dix ans que je n'ai pas été contrôlé". Mais il arrive aussi d'entendre "eh bien, encore vous, ça fait quatre fois que je suis contrôlé cette année". Mais au fait, qui contrôle les pêcheurs en Ille-et-Vilaine ?

Où s'applique la réglementation pêche ?

Au préalable, Il est important de préciser que la réglementation pêche, et notamment l'obligation d'adhérer à une AAPPMA et d'acquitter la redevance Milieu Aquatique, est applicable sur tous les cours d'eau, ainsi que les plans d'eau classés en eaux libres, qu'il s'agisse évidemment de plans d'eau privés ou pas. Sur ces eaux, le poisson n'appartient à personne (c'est lorsqu'il est pêché qu'il vous

appartient) et l'eau est un bien commun. Ce n'est donc pas parce que vous pêchez sur un terrain privé, ou bien de votre jardin, que vous êtes exonéré du respect des règles relatives à la pratique de la pêche en eau douce.

Qui contrôle les pêcheurs ?

Différentes catégories d'agents sont susceptibles de contrôler les pêcheurs au bord de l'eau. Tout d'abord, Il n'est pas inutile de rappeler que les gendarmes sont compétents pour contrôler et relever toutes les infractions et délits à la police de la pêche. Cependant, dans les faits, la police de la pêche est bien évidemment confiée à des organismes plus spécialisés.

Du côté des services de l'Etat, ce sont les agents des services départementaux de l'ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage) et de l'ONEMA (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques) qui sont susceptibles de vous contrôler. Ils sont reconnaissables à l'emblème tricolore sur leurs insignes. Le port d'armes leur est également autorisé.

Du côté associatif, ce sont les agents de la Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique d'Ille et Vilaine qui sont opérationnels pour le contrôle des pêcheurs. Et il y a du nouveau : aux deux techniciens déjà en poste, trois nouveaux agents compétents en matière de police de la Pêche sont venus renforcer les effectifs.

Cela bouge également du côté des AAPPMA puisque l'on assiste à un déploiement important du réseau des gardes pêche particuliers sur le territoire. Il ne s'agit pas d'agents de société privée comme entendu ici où là, mais de personnes exerçant bénévolement certaines fonctions de police judiciaire leur permettant de relever les infractions à la police de la pêche. Début 2014, ces gardes pêche particuliers sont au nombre de 26, ce qui constitue un réseau qui se densifie d'année en année.

Enfin, il y a également le cas des parcours privés classés en eaux libres sur lesquels les gestionnaires peuvent y agréer des gardes pêche particuliers.

Classification	Montant	Exemples
1 ^{ère} classe	38 € au plus	Pêche sans être porteur (oubli) de son permis de pêche (2 infractions)
2 ^{ème} classe	150 € au plus	Pêche sans avoir l'autorisation du détenteur du droit de pêche
3 ^{ème} classe (majorité des infractions de pêche)	450 € au plus	* Pêche sans être adhérent à une AAPPMA, * Pêche sans avoir acquitté la CPMA, * Pêche en période de fermeture, * Pêche de nuit * Pêche avec un procédé ou un mode prohibé, * Pêche avec un nombre de lignes supérieur au maximum autorisé * Non respect de la taille réglementaire * Non respect du nombre de prises * Non remise de l'objet saisi (poisson, lignes, engins...) Pêche sans permis (2 infractions)
4 ^{ème} classe	750 € au plus	* Pêche dans une réserve * Pêche à plus d'une ligne dans les 50m en aval d'un barrage
5 ^{ème} classe	1 500 € au plus	Non respect à une des prescriptions relatives à la réglementation de la pêche des poissons migrateurs .



Combien ça coûte ?

Dans le cas d'un procès verbal faisant suite à un constat d'infraction, la loi prévoit qu'une transaction pénale d'un montant inférieur au taux maximum de la peine soit proposée au contrevenant. Si des poursuites sont engagées devant les tribunaux, le juge dispose de larges pouvoirs quant au choix de la peine et de son taux. La plupart des infractions à la police de la pêche sont de 3^{ème} classe : le montant maximum de la peine est de 450 euros pour cette catégorie d'infraction. Cela concerne les infractions de pêche sans carte d'AAPPMA, pêche sans CPMA, pêche de nuit, pêche en période de fermeture, pêche avec un mode prohibé ou avec un nombre de lignes supérieur au maximum autorisé, non respect du nombre de captures, des tailles réglementaires. La pêche à la ligne dans les réserves, ou à plus d'une ligne dans les 50m en aval des barrages, correspondent à des contraventions de 4^{ème} classe (750 euros au plus). Enfin, à noter que l'oubli de votre permis de pêche constitue également deux infractions de 1^{ère} classe, pouvant être punie de 38 euros au maximum. Les contraventions de 5^{ème} classe (1500 euros au maximum) concernent les infractions à la pêche des poissons migrateurs.

Parallèlement à cette voie pénale, la Fédération est fondée à proposer une transaction civile à l'auteur de l'infraction. Si elle est refusée, une action peut être engagée devant le tribunal qui fixera le montant du dommage.

Il ne faut toutefois pas oublier que les pêcheurs ne sont pas appréhendés en tant que personnes supposées être en infraction. La plupart du temps, les pêcheurs sont aussi très satisfaits d'être contrôlés : il s'agit d'un moment permettant d'échanger sur les conditions et les techniques de pêche, et de répondre à certaines interrogations sur la réglementation. Le rôle du garde est bien d'informer, de conseiller ou d'orienter avant tout.





L'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE
AGRÉÉE DES PÊCHEURS AMATEURS
AUX ENGINS ET AUX FILETS

Des nouvelles des associations



Gaule Bréalaïse

Partie de pêche en mer pour l'APN

La saison de l'Atelier Pêche et Nature de Bréal a débuté le samedi 14 septembre par une sortie pêche en mer à St Malo. Tout l'APN s'est déplacé pour l'occasion, enfants et encadrants, soit 25 personnes au total. Au programme : la découverte du rock fishing avec pour animateur Sébastien Réverdy, moniteur guide de pêche. Tout le monde a ainsi pu découvrir cette pêche ludique du bord, qui consiste à attraper des poissons de roche au moyen de petits leurres, une technique qui fait de plus en plus d'adeptes.



Gaule Fougeraise

Très bonne reproduction du brochet



Les bénévoles de l'AAPPMA, à l'image du président Michel Leduc (photo), se réjouissent du très bon fonctionnement de la frayère à brochet de St Marc-sur-Couesnon en

2013. Les résultats sont au delà de leur espérance : le nombre de brochetons a été estimé à plus de 5 000 lors de la vidange. Cette frayère, en fonctionnement depuis 2007, contribue fortement à la restauration de la population de brochet du Couesnon.

Gaule d'Iffendic

Les 6 heures de Trémelin

Encore un marathon bien arrosé. Les 30 participants à la compétition organisée au lac de Trémelin

le 11 novembre 2013 n'ont pas démerité. Il fallait en effet en vouloir pour tenir une grande canne de 11,5m contre le vent de travers et sous les trombes d'eau. Qui a dit que la pêche n'était pas un sport ? Malgré ce mauvais temps, le poisson était bien au rendez-vous. Les différentes pesées totalisaient 108,885kg ! L'équipe Philippe Pouchain et Franck Langlois (photo) du Team PSA Rennes a remporté la compétition avec 16,440kg. L'équipe locale de la Gaule d'Iffendic, Joël Bougault et Christophe Vilfeu, a terminé 9^{ème} avec 6,940kg.



Truite Louvignéenne

Nouveaux chantiers d'entretien sur la Glaine

Les bénévoles de l'AAPPMA ont une nouvelle fois retroussé leurs manches. Ils ont réalisé les 21 et 28 septembre deux chantiers d'entretien de la Glaine, poursuivant ainsi l'effort engagé depuis plusieurs années par l'association. Une passerelle a également été mise en place sur cette même rivière au lieu-dit "le Theil" pour faciliter la traversée du cours d'eau par les pêcheurs.



Gaule Montreuillaise

Fête de la pêche

L'AAPPMA a organisé le samedi 1^{er} juin 2013 sa fête de la pêche sur le plan d'eau communal de Montreuil-sur-Ille, avec un concours ouvert aux jeunes de moins de 14 ans. Les 21 enfants qui participaient ont tous pris du poisson et pensent déjà à la prochaine édition.



Gaule Mordelaise

Initiation pêche pour les lycéens du Rheu

Les bénévoles de l'AAPPMA ont accueilli le mardi 11 juin 2013 une vingtaine de jeunes du lycée agricole du Rheu pour une journée découverte de

la pêche sur le plan d'eau communal de Mordelles. Les lycéens ont ainsi pu découvrir et s'initier à quatre techniques de pêche en présence de pêcheurs confirmés et de compétiteurs : coup, carpe, mouche et leurres. Les organisateurs comme les lycéens ont été très satisfaits de cette journée et l'animation sera certainement reconduite en 2014.

Union des Pêcheurs de Rennes

Un jeune de l'APN au championnat de France

L'école de pêche de Betton est très heureuse de compter dans ses rangs un jeune champion. Ronan Crambert, inscrit à l'Atelier Pêche Nature depuis 2007, a en effet terminé 6^{ème} du championnat de France minimes de pêche au coup. La compétition s'est déroulée les 6 et 7 juillet 2013 à St Jean la Poterie et comptait 36 concurrents. Avec l'aide de son moniteur Michel Humbert, Ronan a réussi à se classer à la 3^{ème} place lors des deux premières manches et à la 5^{ème} place de la troisième manche. Félicitations à lui.



Aff, Combs et Canut

Fête de la pêche

Nouveau succès pour la fête organisée le dimanche 2 juin sur les étangs du site de la Roche à Sixt-sur-Aff par l'AAPPMA. Une soixantaine de pêcheurs de tous âges se sont retrouvés au bord de l'eau. Le

poisson était bien au rendez-vous de cette journée conviviale et ensoleillée.



Gaule Vitréenne

Les petits pêcheurs de l'école du Château

Jeudi 27 juin 2013, les 29 élèves de la classe de grande section de l'école du Château ont quitté le centre ville pour l'étang des Pruniers où 6 bénévoles de l'AAPPMA les attendaient. Première surprise : la casquette du pêcheur ! En groupe les enfants ont toute la journée participé aux différents ateliers : pêche au coup, découverte des poissons d'eau douce en aquarium, découverte de la pêche à la mouche, aux leurres et lancer sur cible. Avant de reprendre le car, les bénévoles ont remis à ces pêcheurs en herbe différents lots et notamment une canne à pêche à chacun. "Une journée trop bien" commente Isaac.



L'Association Départementale Agréée des Pêcheurs Amateurs aux Engins et aux Filets

L'ADAPAEF d'Ille-et-Vilaine regroupe au maximum 50 pêcheurs qui sont autorisés à pratiquer la pêche sur un lot de la Vilaine allant de l'ancienne inscription maritime en Brain-sur-Vilaine à l'amont à la confluence avec l'Oust au lieu dit "la Goule d'Eau" à l'aval.

Chaque pêcheur est autorisé à pêcher avec 3 nasses à anguilles (pendant les dates d'ouvertures de cette dernière), 3 nasses à poissons (maille de 50 mm minimum), des lignes de fond pour un maximum de 15 hameçons pendant la période d'ouverture de l'anguille, des lignes de fond pour un maximum de 5 hameçons de taille 8/0 minimum pour la capture de silure aux mois de janvier et de septembre à décembre et 1 carrelet. "Avant le barrage d'Arzal la pêche aux engins

était nourricière pour la grande majorité des pratiquants" explique Jean-Paul Brohan, président de l'association. "Depuis son implantation la rivière a changé et la pêche aux engins n'a plus un rôle significatif dans l'alimentation humaine, mais tient une place importante dans les loisirs. Une partie de pêche au carrelet en bateau : que du bonheur, même si les prises sont rares. Une barque avec un carrelet en action de pêche sur la rivière est un spectacle pour les touristes qui sortent les appareils photos."

Les belles prises !



SYLVAIN LE PAGE

et un magnifique sandre capturé dans la Vilaine



UN GROS BROCHET

pris dans le Couesnon par Pascal Letourneur



UNE BELLE TRUITE DE LA LOISANCE

prise par Yoann Lecene

L'année 2013 a réservé de très belles surprises aux pêcheurs d'Ille-et-Vilaine. 14 pêcheurs nous ont envoyé leurs déclarations cette année, pour un total de 17 poissons. Le concours 2013 fait la part belle aux sandres, avec 4 poissons de plus de 90cm, et compte également bien d'autres très jolis poissons, dont une truite de 57 cm !

Nous félicitons et remercions tous les participants. Les gagnants seront invités à l'assemblée générale de la fédération pour y recevoir un lot.

Ci-dessous, le tableau de tous les participants, par catégorie :

Espèce	Nom du Pêcheur	Taille {m}	Poids {kg}	Lieu de capture
Anguille	Jérémy Simon	0.82	1.2	Retenue de la Cantache
Brochet	Pascal Letourneur	1.04	7.2	Couesnon
Brochet	Jean-Michel Oudin	0.82	4	Vilaine
Perche	Henri Lepage	0.44	1.21	Retenue de la Chapelle-Erbrée
Perche	Jean-Michel Oudin	0.43	1	Vilaine
Sandre	Sylvain Le Page	0.98	8.1	Vilaine
Sandre	Anthony Briantais	0.93	7.1	Vilaine
Sandre	Michel Perche	0.92	8.6	Étang de Carcraon
Sandre	André bragier	0.92	6.3	Vilaine
Sandre	Michel Perche	0.89	7.2	Étang de Carcraon
Sandre	Samuel Saillard	0.8	4.5	Étang de Crevin
Silure	Daniel Chailloux	1.83	37	Vilaine
Silure	Daniel Chailloux	1.82	37.92	Vilaine
Silure	Laurent Landrevie	1.53	24	Vilaine
Truite	Yoann Lecene	0.57	1.48	Loisance
Truite	Serge Rolland	0.49	1.875	Serein
Truite	Pierre Bonnamy	0.4	0.82	Isaugouet

Le concours du plus gros poisson pris en Ille-et-Vilaine est renouvelé en 2014. Les plus belles prises (en taille) de brochet, sandre, perche, silure, black bass, truite fario, saumon, carpe et anguille seront récompensées. La fédération offrira une carte de pêche aux gagnants de chaque catégorie.

N'oubliez pas : pour que les prises soient validées, il vous faut envoyer avec votre photo, avant fin octobre 2014, une attestation d'un marchand d'articles de pêche, d'un dépositaire de carte de pêche ou d'un membre du bureau de votre AAPPMA spécifiant le poids et la taille de votre poisson ainsi que le lieu de capture. La validation peut s'avérer difficile pour certains (nous pensons notamment aux carpistes mais cette disposition est valable pour toutes les catégories), une photo de votre poisson à côté de votre carte de pêche et d'un mètre attestant de sa longueur et/ou d'un peson de son poids suffira.

Dans la mesure du possible, essayez de nous envoyer, en plus du justificatif, une belle photo de vous avec votre prise au bord de l'eau ! Les plus belles d'entre elles paraîtront dans la revue.

LE COIN DU PÊCHEUR

Pêche - Coutellerie

Pêche en mer et en rivière
Pêche au coup, carnassier, carpe, truite

Exclusivité : Bounty Hunter bait - Delacoste

57 rue Manoir de Servigné - 35132 Vezin Le Coquet
(derrière La Trocante)

Tél : 02 99 60 82 60
Mail : contact@le-coin-du-pecheur.com
Site : le-coin-du-pecheur.com

Le magasin préféré de tous les passionnés de pêche, sur 2950m²

...dont 900m² de matériel pour tous types de pêche mais aussi un étang empoissonné de 600m² !

Notre équipe d'experts, toutes techniques de pêche confondues, sera ravie de vous accueillir dans votre magasin de passions.

Fabien, votre expert pêche au coup et de la carpe.

Frédéric, votre expert pêche à la mouche.

Julien, votre expert pêche du carnassier.

Pierre, votre expert pêche en mer.

TERRES & EAUX

— CHASSE — PÊCHE — ÉQUITATION — ANIMAL — NATURE —

www.terreseteaux.com

HORAIRES D'OUVERTURE
Lundi au Jeudi de 09H00 à 12H30 et de 14H00 à 19H30
Vendredi et Samedi de 09H00 à 19H30

SITUÉ DANS LA ZONE DE CAP MALO À LA MEZIERE (direction Saint Malo, 10 minutes de Rennes)

Pisciculture

Les étangs de Simon

LEJEANVRE Jérôme

Simon • 35610 Sougéal

Repeuplement - Poissons d'étangs
Gestion et exploitation d'étangs

Truites AEC, carpes, tanches, brochets, sandres, gardons...

Vente aux particuliers et sociétés

Fax 02 99 48 51 65 • 06 63 62 74 47
Agrément N° R35 329 128 • N° Siret 4335649649600014

CHASSE - PÊCHE - COUTELLERIE - ARCHERIE

Jacques Denys

257 rue de Paris
50600 ST-HILAIRE-DU-HARCOUËT
etsdenys@orange.fr

Compétence et qualité sont nos devises : un choix et un service incomparables au meilleur rapport qualité/prix

Tél. 02 33 49 42 88 Fax 02 33 49 82 80

*À chacun sa pêche,
à chacun sa carte de pêche.*
www.cartedepeche.fr

CLIQUEZ



IMPRIMEZ



PÊCHEZ



Pêche à la mouche, au coup ou au lancer, en solo ou en famille,
en pleine nature ou en cœur de ville ? Finalement, la pêche,
est-ce un sport, un art ou un style de vie ? À chacun sa réponse...
et sa carte de pêche : journalière, hebdomadaire ou annuelle,
carte femme ou carte découverte, d'un simple clic
sur www.cartedepeche.fr

